

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DÉCEMBRE 2024

Le conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni salle du conseil municipal sur convocation du 12 décembre 2024, sous la présidence de son Maire, Monsieur Dominique FOURCADE.

PRÉSENTS : Mmes Valérie ADEMA, Sylvie MARTIN, Isabelle GUERY, Marie-Agnès ROSSIGNOL.
Mrs Jean-Louis FUGAIRON, Marc LOISON, Alain MAYODON, Alain PIBOULEAU, René ROQUES.

ABSENTS : Mme Géraldine GAU a donné procuration à M. René ROQUES.
M. Laurent BERNARD a donné procuration à Mme Isabelle GUERY.
Mmes Sandrine BRINGAY, Hélène ROUZAUD, Sonia TRINCARD.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Alain MAYODON.

DÉLIBÉRATION N° 2024 12 04

Nombre de conseillers en exercice	15
Présents	10
Procurations	2
Votants	12

OBJET : COMMUNE – AVENANT N°1 – RÉAMÉNAGEMENT DES STRUCTURES SPORTIVES DU PARC D'ESPAGNE – LOT 15 – TOBOGGAN – SAS EDSUN LOISIRS.

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal que le lot 15 (toboggan) du marché de travaux relatif au réaménagement des structures sportives du Parc d'Espagne a été attribué à l'entreprise EDSUN Loisirs par délibération du conseil municipal N° 2024 1-2 3 du 24 janvier 2024 pour un montant de 152 500 € HT soit 183 000 € TTC.

Le maître d'œuvre propose un avenant N°1 portant sur la prolongation de l'escalier du toboggan pour un accès depuis les plages de la piscine.

Cet avenant N°1 de 12 790 € HT soit 15 348 € TTC porte le nouveau montant du marché public à 165 290 € HT, soit 198 348 € TTC.

Monsieur le maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer cet avenant N°1 de l'entreprise EDSUN Loisirs.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Décide

**Article 1 : D'AUTORISER Monsieur le maire à signer l'avenant N°
Loisirs.**

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de TOULOUSE, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification, à l'adresse suivante : 68 rue Raymond IV, 31068 TOULOUSE cedex 7 ; ou de manière dématérialisée par le biais de l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdit

**Le Maire
Dominique FOURCADE**

**Le secrétaire de séance
Alain MAYODON**

